

■ L E S A M I S D E ■
l'École de Paris

<http://www.ecole.org>

**Séminaire
Vies Collectives**

*organisé grâce aux parrains
de l'École de Paris :*

Accenture
Air Liquide*
Algoé**
ANRT
AtoFina
Caisse Nationale des Caisses
d'Épargne et de Prévoyance
CEA
Chambre de Commerce
et d'Industrie de Paris
CNRS
Cogema
Conseil Supérieur de l'Ordre
des Experts Comptables
Centre de Recherche en gestion
de l'École polytechnique
Danone
Deloitte & Touche
DiGITIP
École des mines de Paris
EDF & GDF
Entreprise et Personnel
Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme
France Télécom
FVA Management
Hermès
IDRH
IdVectoR
Lafarge
Lagardère
Mathématiques Appliquées
PSA Peugeot Citroën
Reims Management School
Renault
Saint-Gobain
SNCF
Socomine*
THALES
TotalFinaElf
Usinor

*pour le séminaire
Ressources Technologiques et Innovation
**pour le séminaire
Vie des Affaires

(liste au 1^{er} juin 2001)

LES CLÉS DU SUCCÈS DU JUDO EN FRANCE

par

Daniel BERTHELOT

Président d'honneur de la FFJDA
(Fédération Française de Judo et Disciplines Associées)
Vice-président du Collège des ceintures noires

Séance du 17 septembre 1998

Compte rendu réalisé par Loïc Vieillard-Baron

Bref aperçu de la réunion

Le judo, créé pour adapter les savoirs des samouraïs aux changements du Japon de l'ère Meiji, est maintenant remarquablement acclimaté en France : cinq cent soixante mille licenciés ; des champions au sommet de la hiérarchie mondiale. Aujourd'hui, le judo français a une personnalité affirmée et autonome. Il se veut sport éducatif par excellence, qui crée une vie collective en prenant en considération la diversité des personnes. Il s'aventure ainsi avec bonheur dans toutes les couches de la société.

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse
des comptes rendus ; les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs.
Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

EXPOSÉ de Daniel BERTHELOT

En France, les dirigeants des fédérations sportives exercent leur fonction en tant que bénévoles, ce n'est donc pas une profession. Pour ma part, je suis expert-comptable, mais toute ma vie a été très liée au judo, comme pratiquant, comme dirigeant régional, comme dirigeant national. Brigitte Deydier qui m'accompagne est directrice de la communication de la FFJDA, a été triple championne du monde, titres obtenus pendant les années 1980. Elle a travaillé à la direction de la communication de plusieurs grandes entreprises (BNP, Citroën...), avant de revenir au bercail, au service du judo, comme beaucoup d'anciens champions. Henry Higuët, qui interviendra aussi dans le débat, est membre de la commission nationale de formation des dirigeants.

Les clés du succès du judo en France ? Je ne sais pas trop. Je vais plutôt essayer de décrire ce qu'est le judo, raconter son implantation en France et son assimilation à notre culture, en présentant d'abord la situation actuelle.

Une activité de masse, un encadrement solide, un rayonnement certain

En 1998, la fédération compte cinq cent soixante mille adhérents. Ils sont regroupés en cinq mille quatre cents clubs, ce qui est beaucoup et montre la très forte dissémination de la pratique du judo. Nous sommes en particulier très implantés dans le monde rural. Sept mille trois cents professeurs assurent l'encadrement sportif. La qualité des enseignants est un souci constant et ancien. Elle est attestée par un diplôme d'État décerné par le ministère, qui date de 1954. Trente cinq mille ceintures noires actives forment le cœur du judo français. On a passé le cap des cent mille ceintures noires formées depuis les débuts de la fédération.

La fédération est structurée en ligues régionales et départementales qui recouvrent l'ensemble du territoire français. Ce sont des organismes déconcentrés de la fédération. Ils ont leur statut et leur budget propre. Le budget du seul organisme central s'élève à cent vingt millions de francs. L'ensemble des dirigeants bénévoles se compose de près de quarante mille personnes. Soixante-douze cadres techniques sont payés par l'État et mis à la disposition de la fédération. Comme on le voit, il s'agirait d'une entreprise déjà de bonne taille !

Le judo occupe une position forte dans le sport français en termes de nombre de licenciés, en prenant la troisième place derrière le football et le tennis. Il est aussi important par son implication dans l'organisation du sport français. Par exemple, Michel Vial, président de la FFJDA, est président du collège des fédérations olympiques françaises. Il a été nommé récemment responsable de l'ensemble de la délégation olympique française pour les jeux de Sydney.

Des comparaisons internationales flatteuses

Les comparaisons internationales sur la pratique du judo ne peuvent pas être rigoureuses car tous les pays n'ont pas la même organisation. Au Japon, la patrie du judo, c'est un sport obligatoire à l'école, si bien que tous les pratiquants ne sont pas pour autant affiliés à la fédération. En fait, il y en a deux qui ne s'entendent pas bien, la fédération scolaire et universitaire et la fédération nationale. Au total on estime qu'il y a environ un million de pratiquants réguliers, et cent mille ceintures noires actives. Autre exemple, en Russie il n'y a pas de licence, si bien qu'il est difficile de connaître le nombre de pratiquants. Malgré ces incertitudes, on peut estimer que la France est le deuxième pays derrière le Japon en nombre de pratiquants. En termes de résultats internationaux, nous sommes, sur la période des quelques dernières années, au meilleur niveau mondial, à peu près à égalité avec le Japon ou juste derrière.

Sur le plan de la présence dans les organisations internationales du judo, dirigées pendant très longtemps par les Japonais, les Français sont très présents : François Besson est le directeur sportif

de la fédération internationale, le président étant un Coréen. Jean-Luc Rougé, premier champion du monde français, est directeur sportif à l'union européenne de judo.

Une création à but éducatif

La date officielle retenue pour la création du judo au Japon est l'année 1882. Cette année-là, un universitaire japonais, Jigoro Kano, crée une école : le Kodokan. Elle existe toujours et est encore aujourd'hui une très grande école de judo. Littéralement, c'est l'école « où l'on étudie la voie ». Cette création était inspirée des arts de combats traditionnels japonais comme l'ancien jiu-jitsu, de la discipline mentale et de la philosophie zen, et des codes moraux des samouraïs japonais Budo et Bushido. Le judo, c'est le jiu-jitsu méthode Kano.

Transformer un savoir de guerre en savoir de paix

À cette époque, l'ère Meiji, le Japon se transformait profondément. En particulier il avait atteint un état de paix intérieure. Les arts de combats tournés vers la guerre se sont trouvés alors sans finalité. Il fallait essayer de les faire évoluer de manière à en garder le savoir éducatif mais en le réorientant dans une perspective pacifique. À partir des savoirs traditionnels, Kano voulait bâtir un système éducatif équilibré entre le physique et l'intellect. Il disait qu'il voulait « former des êtres loyaux, instruits et raisonnables ». La philosophie générale était de former des individus utiles à la société. Kano n'était pas le seul à avoir ce type d'idée. À sa suite, d'autres universitaires ont créé, dès 1895, une fédération de ce genre d'activité, le Budokukai, pour faire renaître le Bushido dans une perspective d'éducation. Cette fédération a tout de suite été rattachée au ministère de l'Éducation. Le succès a été fulgurant puisqu'en 1906, le Budokukai dépassait déjà largement le million de membres. En 1910, le Kodokan est lui-même transformé en association culturelle, intégrée au ministère de l'Éducation. Par comparaison, en France aujourd'hui, le judo n'est considéré par sa tutelle ministérielle que comme un sport comme un autre.

Utilisation optimale de l'énergie et prospérité mutuelle

Kano a cherché à faire une synthèse des méthodes de combat antérieures en respectant deux grands principes : le premier est l'utilisation optimale de l'énergie, le second est la prospérité mutuelle. Ces principes sont toujours à la base de la pratique actuelle. Le second principe marque bien le souci que nous avons de l'aspect collectif et du partage, même si nous ne le vivons pas forcément suffisamment dans la pratique.

Sur le plan technique, Kano a essayé d'analyser très scientifiquement les anciens mouvements, les positions, et notamment la façon de tomber et d'éviter le traumatisme de la chute. Il a mis au point une méthode, le Gokyo. C'est une sorte de nomenclature qui passe en revue les différents mouvements, des hanches, des jambes, etc., et décline ensuite chacun d'entre eux en sept ou huit techniques. Aujourd'hui les techniques ont évolué. Nous avons mis au point notre propre méthode mais nous nous appuyons toujours sur la base mise au point par Kano.

Sur le plan éducatif, il a fondé sa démarche sur les katas et le randori. Les katas sont une forme de pratique stylisée du combat. Le randori est une forme d'affrontement où tout est à peu près permis, mais qui reste "gentil", l'affrontement n'est pas dur. Pendant le randori on ne cherche pas spécialement à gagner mais à s'entraîner. Au début, contrairement au monde moderne de la compétition, l'objectif n'était pas fixé sur la victoire mais sur l'éducation. Il y avait bien des sortes de compétitions, les shiai, mais elles n'avaient pour but que de différencier les qualités et attribuer les grades.

L'implantation en France

Au Japon, le début du siècle est marqué par une grave crise économique. Elle entraîne une importante émigration en direction de l'Europe, l'Angleterre notamment, et des Amériques, qui aura pour effet de diffuser le judo hors du pays : pour gagner leur vie, les maîtres enseignent le judo sur les territoires où ils s'installent.

Des débuts médiatiques

En France, le judo (ou le jiu-jitsu) est introduit par un Français nommé Régnier qui était émigré au Japon et l'avait appris sur place. Régnier cherchait lui aussi à gagner sa vie. Mais pour cela il a préféré emprunter des voies médiatiques et spectaculaires : il participait notamment à des foires au cours desquelles il défiait des maîtres d'autres disciplines de combat. L'un de ses combats a eu un grand retentissement car il avait défié, devant un public choisi, l'un des plus célèbres maîtres d'armes de l'époque et avait gagné en six secondes ! Des représentations de judo furent ensuite souvent programmées lors des spectacles de cabaret. Sur une affiche de cabaret de l'époque, on voit par exemple une chanteuse à la manière de Marlène Dietrich dans l'Ange bleu, avec le sous-titre *Madame Lulu chante le jiu-jitsu*. C'est un succès important sur le plan du spectacle, mais pas encore en termes de pratiquants. Ces exhibitions prirent fin à la suite d'un épisode malheureux où Régnier fut brutalement battu par un lutteur, et laissé sanguinolent sur scène.

Parallèlement, le judo se développait en Angleterre sous la férule directe des Japonais émigrés. Ces derniers venaient de temps en temps en France faire des démonstrations qui finirent par attirer l'attention des policiers et des militaires. Le préfet Lépine l'a d'abord introduit à la police de Paris. L'armée se l'est ensuite approprié. En 1913 le judo est appelé sport professionnel du soldat. La guerre de 1914 arrête cet essor.

La fascination des scientifiques

Après la guerre, il est réintroduit par des maîtres japonais. Il prend un nouvel essor appuyé sur une véritable implantation. Des clubs commencent à se développer sous la vigoureuse promotion d'un grand journal de l'époque, *L'intransigeant*, qui organise des démonstrations en faisant venir des grands maîtres japonais. Kano vient même faire une visite en France.

Les démonstrations de Kano sont très suivies par les milieux intellectuels de l'époque. Une rencontre entre Kano et Feldenkreis, physicien travaillant à l'Institut du Radium, sert de détonateur à la propagation du judo en France. Feldenkreis est fasciné par le judo et essaye de créer une véritable méthode d'enseignement adaptée à la mentalité française. La nouvelle image de judo donnée par son regard remporte un grand succès dans les milieux intellectuels. En 1929, la première véritable école de judo est mise en place à l'ESTP (École Supérieure des Travaux Publics). En 1936, le jiu-jitsu club de France se structure. Le bureau est composé notamment de Frédéric Joliot et Irène Joliot-Curie.

La prise en main par les grands maîtres japonais

Les Français ont maintenant des élèves et des structures. Ils se sentent capables d'attirer et de faire rester les grands maîtres japonais, à l'instar des Anglais ou des Américains. Feldenkreis fait venir d'Angleterre un grand maître, Kawaiishi, qui devient, à partir de 1936 et pour de longues années, le chef du judo en France. L'encadrement est japonisé. Deux autres grands maîtres l'assistent, Michigami et Shuawazu. La fédération française de judo est officiellement créée en 1946. Jusqu'à ce moment, le judo était considéré par les autorités de l'État comme une sorte de lutte habillée ; l'organe institutionnel était une commission de la fédération de lutte.

La querelle des anciens et des modernes

Dans la culture japonaise du judo, d'une part le maître est tout puissant et d'autre part le judo se veut bien plus qu'une simple technique, presque une règle de vie. Ces points introduisent une idée de lien de spiritualité entre les personnes, en particulier dans le rapport au maître. L'élève est presque un disciple. Il est l'élève d'un maître particulier, et lui est redevable ; encore aujourd'hui ce rapport est important, la photo de Kano est d'ailleurs affichée dans tous les dojos, et on la salue. Ce type de rapport influence l'organisation du judo. Kawaïshi n'était pas élu, il était en quelque sorte reconnu de fait par tous comme le maître. C'est lui qui décernait les ceintures noires de sa propre autorité. Mais avec la croissance du judo, Kawaïshi ne peut plus tout maîtriser. Parallèlement les ceintures noires, qui se sentent aussi détenteurs du savoir du judo, se rassemblent en un collègue et contrebalancent le pouvoir absolu du grand chef.

Kawaïshi accepte d'ailleurs très bien cette nouvelle structure. Mais, dans les années 1950, elle devient la ligne de clivage d'un conflit éthique : la fédération entreprend des réformes pour moderniser le sport et le faire entrer dans le monde de la compétition (la première compétition européenne date de 1951). Elle souhaite notamment introduire des compétitions au niveau des ceintures de couleur et des catégories de poids. L'essentiel du collègue des ceintures noires, emmené par Shuawazu, s'y oppose en se voulant le garant de la pureté spirituelle du judo. Une scission se produit. Shuawazu prend la tête d'une fédération traditionaliste. Le rassemblement n'aura lieu qu'en 1971 sous la pression du ministère des Sports. Aujourd'hui, le collègue des ceintures noires tient une place importante au sein de la fédération. Son rôle et son indépendance ne cessent d'être l'objet de débats.

Des stages de perfectionnement au Japon

On peut considérer que la phase actuelle du judo a commencé au début des années 1970. Elle est marquée par l'entrée dans l'univers de la compétition mondiale et l'acquisition par le judo d'une forte reconnaissance en France consécutive à ses succès. Cette transition est marquée par la victoire de Jean-Luc Rougé au championnat du monde en 1975. À cette époque, afin d'atteindre le plus haut niveau mondial, les équipes de France vont faire chaque année des séjours d'une durée d'un à trois mois dans une université japonaise. Ces stages nous ont beaucoup apporté, surtout sur le plan technique. Puis nous avons eu l'impression d'avoir appris l'essentiel des Japonais et nous nous sommes mis à aller dans d'autres pays. Depuis cette période, les résultats sportifs sont exceptionnels. À partir des années 1980, nous avons gagné des médailles d'or quasiment à tous les championnats du monde ou aux jeux olympiques. Ce sont maintenant les Japonais qui viennent faire des stages chez nous : dans le domaine de la préparation physique nous sommes en avance.

Un judo français et autonome

Le judo vient d'une culture très différente. Pour se développer il lui a fallu franchir quelques obstacles causés par la différence de mentalités. Quand Feldenkrais a essayé de développer des clubs de judo, il s'est rendu compte d'une différence dans les formes d'apprentissage. Au Japon, il est fondé quasi exclusivement sur l'imitation : le maître montre et les élèves essayent d'imiter. En France les personnes ont besoin de comprendre pour apprendre. Feldenkrais a alors élaboré une méthode d'enseignement dans laquelle il s'est attaché à montrer la logique du geste, à faire comprendre pourquoi le mouvement est efficace.

Besoin de reconnaissance

Plus tard Kawaïshi a pris les choses en main. Il s'est révélé ouvert aux adaptations. Il disait : « *Le judo, c'est comme le blé ou le riz, il doit s'adapter au terroir* ». Il comprend qu'en France, les gens, les enfants notamment, ont besoin de reconnaissance plus vite et plus jeune qu'au Japon. Il a alors l'idée géniale de créer des ceintures de couleur. Au Japon il n'y a que deux ceintures, la blanche et

la noire. Les Japonais attendent patiemment plusieurs années avec la ceinture blanche. Kawaïshi reprend le cursus d'enseignement des techniques, et ponctue l'apprentissage par les remises de ceintures de couleur. Pour l'anecdote, Kawaïshi, qui avait passé plusieurs années en Angleterre, s'est inspiré des couleurs du billard anglais, le snooker. Aujourd'hui, les grades sont authentifiés comme des diplômes officiels et ils sont remis par une commission présidée par le ministre des Sports (qui agit évidemment par délégation).

L'autonomie

De nos jours, le judo français est devenu très autonome par rapport à ses pères japonais. Il sait s'adapter aux besoins. Par exemple dans les années 1980, une codification à la française de l'ancien Gokyo a été mise au point. Sur le plan technique, le judo a acquis un savoir occidental propre par l'adaptation à des morphologies différentes de la moyenne des Japonais, et du fait de l'apport des techniques de lutttes propres des différents peuples. Les techniques du judo ne sont pas figées par nature. Il est d'ailleurs probable que les Européens sont plus ouverts aux adaptations que les Japonais, plus liés par leur tradition. Sur le plan moral, nous avons adapté le code des samouraï à la jeunesse de nos pratiquants : le judo croît en effet principalement en direction des plus jeunes qui représentent près de 70 % de nos licenciés. Au niveau de la fédération nous développons des actions spécifiques suivant ce qui nous paraît nécessaire à un instant donné. Actuellement les axes privilégiés sont la propreté et le respect des lieux et des personnes. Ce n'est pas particulièrement original, mais quand on voit l'état de certains stades, on se dit que ça ne serait pas inutile ailleurs !

Des dirigeants pratiquants

La fédération tient à ce que tous les dirigeants, à quelque niveau que ce soit dans les ligues ou dans les clubs, soient des pratiquants ceintures noires. Au moins, les associations de judo sont dirigées par des gens qui savent de quoi ils parlent ! Il y a des cursus adaptés pour des ceintures marrons qui auraient une compétence particulière à mettre en œuvre dans la direction du judo. On ne cherche pas en soi à être intégriste mais à ce que tous les dirigeants aient une très bonne connaissance de la pratique.

DÉBAT

La vie collective

Un intervenant : *Vous avez souligné plusieurs fois que tel ou tel ancien champion est revenu travailler à la fédération. En organisant cette séance j'ai pu constater l'attachement des anciens pratiquants. À quoi l'attribuez-vous ? Y a-t-il des rites qui affermissent la vie collective ?*

Daniel Berthelot : Il y a un aspect microsociété dans un club de judo. Il se pratique dans une salle assez petite, dans une tenue qui efface les différences qui ne tiennent pas au judo. Pendant la séance, la porte est fermée. Même s'il y a des invités, il règne une certaine intimité. Il y a des règles de respect et de politesse. Les clubs ont en général une vie ponctuée de fêtes. Je vous ai montré la photo d'un club japonais des années trente qui prenait un repas sur le tapis après la séance. C'est dans la culture du judo. Une grande fête est la cérémonie des vœux. Elle a lieu dans la plupart des clubs et se tient généralement en janvier. On invite tout le monde, les familles, les judokas, les anciens pratiquants. Au cours de la fête on remercie le maître et on lui fait un cadeau. Pour ce qui est du retour des champions dans le monde du judo, il faut ajouter que la ceinture noire est pour nous beaucoup plus qu'une simple sanction de connaissance : elle fait naître des obligations. C'est dans l'essence du judo, il y a une sorte de contrat moral : vous devez redonner d'une manière ou d'une autre, soit en devenant enseignant, soit arbitre, soit dirigeant.

Brigitte Deydier : Il y a bien sûr l'ambiance du club. La plupart gardent un bon souvenir de leur passage dans leur club de judo. Il y a un mélange de liberté, de convivialité et de règles. Je ne suis pas revenue à la fédération pour le côté sportif. Je ne fais presque plus de judo, mais ça me fait plaisir de travailler dans un milieu qui a des références et des valeurs. J'applique en quelque sorte le principe de prospérité mutuelle.

Int : *L'École de Paris a déjà mis en relation sport et vie collective. De ce point de vue il faut aussi considérer les spectateurs. Un stade de football n'est pas rempli que des pratiquants. Qu'en est-il du judo ?*

D. B. : Aujourd'hui, en France, lors des grandes compétitions comme le tournoi de Paris à Coubertin, la grande majorité des spectateurs pratiquent ou ont pratiqué. La dimension de spectacle est cependant en train de s'étendre vers le grand public. La télévision apprend à faire des séquences très spectaculaires de morceaux choisis. Nous apprenons de notre côté à rendre plus compréhensibles les questions de points et d'arbitrage. Enfin, comme dans la plupart des sports, il faut que le spectateur s'éduque aux règles, ce qui se fait petit à petit, ne serait-ce que par l'augmentation du nombre de personnes ayant pratiqué.

Culture japonaise, culture française

Int : *Dans la culture japonaise, l'individu se fond dans la collectivité, alors que dans la culture française chacun est très fier de ses particularités. Une discipline qui naît dans la première et s'épanouit si bien dans la seconde, c'est assez étonnant ! Une analogie pour expliquer le succès du judo en France me vient d'Astérix. Chaque Gaulois a une personnalité très spécifique : la page de garde les décrit. Ils sont très bagarreurs mais la bagarre est fortement ritualisée. Elle commence avec les poissons d'Ordralphabetix et finit par un grand repas. Il n'y a pas de blessé, c'est une bagarre où l'on ne se fait pas mal. Il est clair que les Français se sont reconnus dans le village d'Astérix, et, somme toute, cela correspond aussi assez bien à la description du judo que vous nous avez faite.*

D. B. : Votre analogie me rappelle que nous avons utilisé plusieurs fois Astérix. En 1987 nous avons signé une convention avec Uderzo, à l'occasion de l'élaboration d'une plaquette pour les plus jeunes. Il avait créé un judoka nommé Waza-Arix. En ce qui concerne le besoin de reconnaissance, les deux cultures sont différentes, mais je peux tout de même vous assurer que les Japonais hauts gradés recherchent fortement une reconnaissance individuelle, que la société d'ailleurs leur accorde. Ils ont une haute position sociale, et ils ont l'air de l'apprécier !

Int. : *À l'occasion d'escalades avec un Japonais et de discussions avec un moine bouddhiste zen, j'ai eu le sentiment que dans les circonstances difficiles, les Japonais se tenaient prêts à réagir, étaient présents, mais ne pensaient pas, faisaient le vide (ce qui implique d'avoir une technique suffisante). Il me semble que c'est aussi le cas en judo. Qu'en pensez-vous ?*

D. B. : Je ne suis pas tout à fait d'accord quand vous dites qu'on ne pense pas. C'est vrai que le résultat sportif est basé plus sur des automatismes. Mais le judo est avant tout un sport d'adaptation à un adversaire. Il y a donc toujours une phase d'analyse et de réflexion interne. En ce qui concerne la philosophie zen ou apparentée, il n'y a pas à proprement parler de pratique collective philosophique. Certains le voudraient : un ancien champion a écrit un livre, *Le judo : l'art de la vie*. Elle inspire certains professeurs en tant que technique de concentration.

B. D. : Plutôt que d'automatismes ou de réflexes, je préfère parler de sensations. Même si on ne pense pas effectivement à ce qu'on va faire, on ressent son propre corps, celui de l'autre et ce qui va se passer. Au travers des mains, de la saisie du kimono, on lit au plus profond de l'adversaire.

Se battre ?

Int. : *Vous nous avez beaucoup parlé des aspects éducatifs et ludiques, de l'esprit dans lequel se pratique le judo. Se battre, qui me semble être le cœur d'un sport de combat, a disparu de votre propos. Alors, au judo, est-ce qu'on vient pour se battre ?*

D. B. : Je ne le crois pas. On vient peut-être pour apprendre à se défendre. D'ailleurs nous n'enseignons pas à se battre, mais à combattre. Gagner c'est mettre l'adversaire sur le dos, ce n'est pas en soi particulièrement violent ; dans les randoris on accompagne la chute de l'adversaire. Le professeur sanctionnerait quelqu'un de trop agressif ou méchant. Dans la haute compétition on est là pour gagner, mais c'est très différent de la vie du club, où l'on vient pour se mesurer à un adversaire, non pour le battre.

Int. : *Sur ce sujet je voudrais vous soumettre mon analyse. J'ai pratiqué le judo de 1975 à 1993, je suis ceinture marron et j'appartiens à un ordre religieux. On colle effectivement l'étiquette « se battre », et ma pratique a toujours laissé mon entourage dubitatif ! D'un point de vue sémantique, vous l'avez dit, on fait des combats, on ne se bat pas. Mais qu'est-ce qui fait vraiment le fond du judo ? Pour les enfants c'est du domaine de la coordination des mouvements. À l'adolescence, c'est de l'ordre de l'équilibre psychomoteur. Pour l'adulte, c'est de l'ordre de la rencontre de l'autre, rencontre qui oblige à un travail sur soi. On a son « spécial », la technique qui vous convient bien. Suivant l'adversaire que l'on a en face de soi, tout n'est pas possible. Il arrive que, justement, il sache très bien résister à ce mouvement, il faut alors en chercher un autre que l'on sait moins bien faire mais qui passera mieux. Enfin, je voudrais souligner la joie que l'on éprouve quand l'on réussit un mouvement, c'est-à-dire quand il y a convergence entre la concentration, l'ensemble des mouvements que la technique utilisée impose, et l'adaptation à l'adversaire. Cela se réalise en une fraction de seconde, mise en évidence par une chute indiscutable. Cela déclenche en soi, mais aussi chez le partenaire une très grande joie. Voilà quelques observations qui me font placer le cœur du judo sur le terrain de la rencontre.*

D. B. : Vous le dites beaucoup mieux que moi ! Il faut signaler d'ailleurs pour ceux qui ne connaissent pas le judo l'importance du combat au sol. En tant qu'enseignant on éprouve encore bien d'autres choses, car à l'évidence ce n'est pas seulement sur le terrain de la technique que l'élève apprend.

Les quartiers difficiles

Int. : *J'imagine que vous avez du mal à faire passer directement votre code moral tel qu'il est (politesse, modestie, respect, contrôle de soi, etc.) sur des populations difficiles, sur des jeunes en situation d'errance. Avez-vous des stratagèmes ?*

D. B. : J'ai l'impression, au contraire, qu'il n'y a pas de difficulté. À la dernière réunion sur ces questions, il y a eu un rapport très encourageant sur le judo dans les quartiers difficiles de Marseille. Dans de tels endroits difficiles, le professeur va être testé sans doute plus qu'ailleurs, mais après, tout va bien. Cela s'adresse à des professeurs qui ont une certaine expérience. Nous essayons de leur donner une formation un peu plus poussée. La vraie difficulté, ce n'est pas de trouver des pratiquants mais des enseignants simplement parce que les professeurs expérimentés ont en général déjà leur salle. Du côté des jeunes, pour le moment cela marche bien, puisqu'ils viennent et qu'ils restent ! Nous ne sommes pas là pour philosopher sur ces jeunes, mais peut-être sont-ils justement en manque d'un certain nombre de règles de vie.

Henry Higué : Faire passer le code moral, c'est aussi affaire de pédagogie. Nous avons utilisé Astérix ! Chaque principe était imagé de manière attrayante pour les enfants. La modestie était par exemple illustrée par Obélix cachant une pile de casques romains derrière son dos et félicitant un autre Gaulois qui n'en tient que trois ou quatre dans sa main. L'idée est que le professeur remette à

l'enfant l'image quand celui-ci s'est comporté en conformité avec le principe qu'elle illustre, et de donner envie à l'enfant de compléter sa collection d'images.

Int. : *Le judo est-il en compétition avec des sports de combat plus agressifs ?*

D. B. : De notre côté nous ne nous ne plaçons pas en concurrence. Est-ce que les pratiquants potentiels mettent le judo en compétition avec d'autres spécialités ? Je ne sais pas. Nos actions pour le moment remportent du succès. En fait j'ai l'impression qu'il y a là-bas de la place pour de nombreux sports et une population pour chacun d'eux.

B. D. : Le judo se place sur le plan éducatif. Le karaté plus sur le combat, l'aïkido plus sur la défense et la philosophie. Il y a cent quatre-vingts arts martiaux recensés au ministère, qui viennent tous de la même souche. Dans cette variété la qualité de l'enseignement est plus ou moins bien assurée.

Les petits et les gros

Int. : *Je ne comprends pas bien les catégories de poids. N'est-ce pas contradictoire avec un principe du judo, permettre au faible de se défendre contre le fort ?*

B. D. : Tout d'abord l'image du petit qui bat le gros, c'est vrai quand le petit pratique le judo et pas le gros ! Si l'on ne faisait pas de catégories de poids il est clair qu'en compétition il n'y aurait plus que des très gros. Dans le basket par exemple où il n'y a pas de catégorie de taille il n'y a que des très grands. La catégorie des lourds est sans limite de poids (à partir de 95 kilos). Quand les pays d'Europe de l'Est, l'Union Soviétique, sont arrivés au judo, on a vu débarquer en dix ans des monstres de plus de 150 kilos ! La technique s'est un peu adaptée, mais David Douillet pèse tout de même 125 kilos.

Les femmes

Int. : *Dans le dépliant que vous nous avez donné, je remarque plus de filles que de garçons parmi les champions, est-ce typiquement français ? Pouvez-vous développer la question féminine ?*

D. B. : Le judo féminin est plus récent. Les premiers championnats du monde féminins se sont tenus en 1980. Au Japon, la place de la femme est très différente de ce qu'elle est chez nous. Le judo féminin n'existait pas. Le Japon l'a développé depuis qu'il y a des compétitions féminines internationales : la patrie du judo ne pouvait pas ne pas avoir de championne.

B. D. : La France est sans doute un pays aussi machiste que les autres et le judo féminin ne s'est pas imposé plus facilement. En revanche, dès qu'il a commencé à être internationalement reconnu, la France a donné à l'équipe féminine le même traitement qu'à l'équipe masculine. Nous avons alors vite profité de son expérience. Cela a sans doute permis un transfert plus rapide qu'au Japon.

L'universel

Int. : *Qu'en est-il de la ceinture noire ? Est-ce un diplôme mondial qui a sensiblement la même valeur partout ? Y a-t-il des nations où le judo se pratique avec des styles différenciés ?*

D. B. : Les règles d'obtention de la ceinture noire sont codifiées par la fédération internationale, si bien que votre ceinture noire est reconnue internationalement. Certains pays la conférant trop facilement, il en est résulté quelques distorsions, mais aujourd'hui, on peut considérer que le niveau est assez homogène.

Il y a des différences importantes de style entre les nations, même si elles ont sans doute un peu diminué avec les échanges. Le judo brésilien, par exemple, est très particulier parce qu'il existe une

lutte brésilienne dont certains mouvements influencent leur judo. De même les Russes ont une lutte russe.

Int. : *Le succès de l'introduction du judo en France a été d'arriver à modifier un certain nombre de règles de manière à prendre en compte notre spécificité. J'imagine que les adaptations ont fait hurler les Japonais ?*

D. B. : Oui. Ils n'acceptent toujours pas les ceintures de couleur. Quand on demande aux Japonais de reconnaître les grands maîtres japonais en France, ils refusent. J'avais demandé à la fédération japonaise si les maîtres japonais voulaient venir remettre le neuvième dan à Michigami parce que je pensais qu'il était bien que cela fût fait par ses pairs ; ils ont refusé. La discipline est devenue universelle, mais les hommes gardent des caractères nationaux.

Présentation de l'orateur :

Daniel Berthelot : Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes, Maître en droit (spécialité Association). Ancien Président de la Fédération Française de Judo.

Diffusion novembre 1998